

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT DEUX

Le 17 Novembre à 19 h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 novembre 2022

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M. GODINOT Alain, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine , Mme VAGINAY Hélène, M DURANTIN Michel, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie , M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc , M. BUTAUD Jean Charles, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès (19h45), M ISNARD Michel, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 39

Excusés : Mme FEJARD Carole, M LE PAGE Clément, M CROZET Yves (remplacé par M ISNARD Michel), Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme LARDET Anne Sophie.

Pouvoirs : Mme FEJARD Carole à M DURANTIN Michel, Mme CALLSEN Marie-Christine à M CHENAUD Fabrice ;

Election d'un secrétaire de séance : M MOULIN Bernard, (Vougy)

N°2022/N°166 a

OBJET : REDEVANCES TRAITEMENT BOUES 2023

Madame Hélène VAGINAY, Vice-présidente en charge de l'eau et l'assainissement, informe les conseillers communautaires qu'après avoir réalisé les projections de compte administratif 2022 et étudié les perspectives pour le budget 2023, le comité consultatif propose un maintien des tarifs, tels que définis ci-dessous :

Part fixe = 20,35 €

Part variable = 0,3 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023 soit la part fixe à 20,35 €, et la part variable à 0.30 € le m3,
- Dit que les recettes sont prévues au budget annexe traitement des boues.

Le secrétaire de séance
Représentant de la commune de Vougy
M Bernard MOULIN



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20221117-N2022-166a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2022